



Performance
& efficacité

Financement
projets pros
& privés

Solutions fiscales
& épargne

Protection
de l'activité
et des proches

Guide du dirigeant

Le book* des solutions et conseils à votre disposition pour maximiser vos performances et développer vos projets professionnels et privés.



**CAISSE
D'EPARGNE**
Auvergne Limousin

Sommaire

Performance & efficacité 4

Comment faciliter votre quotidien et optimiser vos performances ?

■ Facilitez la gestion de vos comptes au quotidien	8
■ Simplifiez votre gestion comptable et financière	14
■ Encaissez et dynamisez votre activité via les solutions digitales	15
■ Développez votre activité à l'international	19

Financement projets pros & privés 21

Comment financer mes projets professionnels et personnels ?

■ Investissez dans l'immobilier pour développer son patrimoine	22
■ Bénéficiez de l'effet de levier grâce au crédit	25
■ Nous accompagnons votre projet entrepreneurial	28
■ Optimisez vos financements professionnels	29

Solutions fiscales & épargne 32

Comment dynamiser votre épargne et maximiser votre fiscalité ?

■ Boostez la rémunération de votre épargne tout en préparant votre succession	33
■ Diversifiez votre épargne :	
- sur les marchés boursiers	34
- sur les titres non cotés	34
■ Optimisez votre succession	34
■ Préparez votre retraite	34
■ Faites travailler votre trésorerie professionnelle tout en diminuant vos charges	36
■ Fidélisez vos salariés grâce à des solutions riches en avantages fiscaux	37
■ Préparez la transmission de votre outil professionnel	40

Protection de l'activité & des proches 41

Comment protéger votre entreprise et vos proches ?

■ Protégez vos biens personnels et vos biens professionnels	42
■ Protégez vos revenus en cas de sinistre	44
■ Sécurisez votre immobilier professionnel et personnel	45

Édito



Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

La Caisse d'Épargne Auvergne Limousin, votre partenaire au quotidien.

Nous comprenons que votre temps en tant que dirigeant est précieux. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition des conseils personnalisés, adaptés à votre situation unique.

Ce livret du dirigeant a pour vocation de répondre à vos préoccupations tant professionnelles que personnelles. À l'intérieur, vous découvrirez une sélection de conseils pratiques, d'articles informatifs, de fiches pédagogiques et de vidéos explicatives, conçus pour éclairer chaque étape de votre parcours.

Pour aller plus loin et affiner nos conseils en fonction de vos besoins spécifiques, notre réseau de conseillers est à votre écoute et prêt à vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Nous sommes là pour vous aider à transformer vos défis en opportunités.

[Prendre rendez-vous](#)

Performance & efficacité

**Comment
faciliter votre
quotidien et
optimiser vos
performances ?**

Performance
& efficacité

Financement
projets pros
& privés

Solutions fiscales
& épargne

Protection
de l'activité
et des proches

Qui sommes-nous ?

Nos valeurs

Depuis 200 ans, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin se donne pour mission d'être utile à chacun et de répondre aux attentes de tous ses clients, de satisfaire les besoins économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux afin de contribuer au développement des régions.

Banque coopérative depuis 1999, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin appartient à ses 183 000 clients - sociétaires. Des sociétaires avec qui elle partage des valeurs communes d'utilité, de proximité et de solidarité.

Acteur engagé, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin agit au quotidien pour faire vivre sa signature « **plus proche, plus utile** » sur ses 7 territoires.



Proximité et utilité

Banque universelle, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin accompagne toutes les clientèles dans tous leurs projets : particuliers, professionnels et entrepreneurs, premium, entreprises, associations de proximité, personnes en situation de fragilité, collectivités locales et institutionnelles, structures de l'économie sociale et solidaire, professionnels de l'immobilier.

Avec un réseau de 142 agences réparties sur 7 territoires, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin confirme sa forte présence locale, en zone urbaine comme rurale. Son organisation commerciale pensée à l'échelle départementale, permet davantage de proximité relationnelle et décisionnelle pour chacun de ses clients.

→ En savoir plus : La Caisse d'Épargne Auvergne Limousin : **une banque utile et engagée**

Chiffres clés

4 Centres d'affaires d'entreprises

17 Chargés d'affaires entreprises

83 Experts du marché des Professionnels

145 Experts du marché du Patrimonial

Des Conseillers Professionnels sont à votre disposition sur nos 7 territoires pour vous développer et vous apporter des conseils selon chaque situation : Gestionnaire de Clientèle Professionnels, Chargé d'Affaires Professionnels, Gestionnaire de Clientèle Patrimoniale Profession Libérale.

Mais aussi un réseau de conseillers patrimoniaux pour vous accompagner dans votre stratégie patrimoniale à chaque moment de vie et en fonction de votre budget et capacité d'investissement : Gestionnaire de Clientèle Patrimoniale, Chargé d'Affaires Gestion Privée et une Banque Privée.

Un interlocuteur dédié pour une relation et des offres privilégiées

Posséder votre compte personnel et professionnel au sein du même établissement bancaire, c'est gagner en simplicité et en efficacité !

À la Caisse d'Épargne, nous vous proposons un interlocuteur dédié, avec une vision 360° de votre environnement, capable de vous apporter des conseils personnalisés et pertinents pour chaque situation.

Et parce que choisir une banque est une étape importante, nous vous proposons de tester nos services avant de vous engager définitivement.



Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches



Testez-nous et soyez satisfait ou remboursé

Parce que faire le choix d'une banque qui vous correspond et qui saura vous accompagner au meilleur de vos intérêts est essentiel, nous vous proposons de **tester nos services et nos conseils pendant 6 mois, sans engagement !**

Vous n'êtes pas satisfait ?

Aucun problème, nous vous remboursons* !

Offre de bienvenue

- 50 %
sur votre
forfait bancaire
professionnel
pendant un an⁽¹⁾



Offre double relation

- 50 %
sur votre formule individuelle
ou famille⁽²⁾

Sous réserve de détention d'une offre groupée de services professionnels Labelis ou Libre Convergence

(*) Offre soumise à conditions, du 1^{er} mars jusqu'au 31 décembre 2025, réservée aux personnes physiques et/ou morales non détentrices dans nos livres d'une offre groupée de services dans les 12 derniers mois, pour la souscription d'une offre groupée de services Formules Individuelle, Famille, Labelis ou libre Convergence. En cas d'insatisfaction dans les 6 mois de l'ouverture, matérialisée par la résiliation à votre initiative de votre offre groupée de services et restitution des instruments de paiement associés, la Caisse d'Epargne s'engage à vous rembourser vos cotisations échues de l'offre groupée de services dans les 2 mois. Si le client le souhaite, il pourra demander à bénéficier d'une autre offre de la Caisse d'Epargne sous réserve de l'accord de cette dernière.

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2025. Valable la première année pour toute nouvelle souscription d'un Forfait Labelis, Libre convergence.

(2) Offre double relation, valable jusqu'au 31/12/2025. Valable sur les Formules Famille ou individuelle en version Confort ou Optimal, avec équipement en carte Visa à débit différé ou immédiat, version Classic, Premier, Platinum ou Infinite, selon éligibilité à l'offre souscrite. Offre réservée pour toute détention d'une offre groupée de services professionnels Labelis ou Libre Convergence.

Des solutions bancaires sur-mesure qui s'adaptent à vos projets pros & privés



Choisir une carte bancaire adaptée à vos besoins est essentiel pour optimiser la gestion de vos finances et faciliter vos transactions quotidiennes.

6 points clés à vérifier avant de faire votre choix :



■ Gestion financière

Les outils de gestion de budget et de suivi des dépenses vous offrent une vue d'ensemble de vos transactions et facilitent votre gestion quotidienne : application mobile, coach budget, option débit différé...

[Découvrir les outils](#)


■ Assurances & assistances⁽¹⁾

Toutes les cartes ne vous offrent pas les mêmes niveaux d'assurances et d'assistances. Pensez à bien comparer ... Garantie annulation voyage, perte ou vol de vos bagages, rapatriement à l'étranger, location de véhicule...

[Comparer les garanties](#)


■ Avantages premium

Votre carte peut vous permettre d'accéder à des services exclusifs⁽²⁾ : Club Avantages, service conciergerie, assistant personnel... À vous de choisir le niveau d'accompagnement attendu !

[Comparer les cartes](#)


■ International

Certaines cartes ou options sont indispensables pour éviter les surcoûts associés aux paiements/retraits à l'étranger. Avec la bonne carte bancaire, pas de stress, vous êtes prêts à toutes éventualités sans surcoût.

[Découvrir](#)


■ Extension de garantie⁽³⁾

Pourquoi prendre des garanties complémentaires pour vos achats d'électroménager si votre carte vous le propose ? Avec nos cartes bancaires IZICARTE ou Visa infinite, bénéficiez d'une Extension Garantie Constructeur⁽³⁾.

[En savoir plus](#)


■ Dépannage

Une réparation sur votre véhicule ? Un frigo à changer au mauvais moment ? Un imprévu peut arriver à tout moment, choisir la carte Visa IZICARTE vous permet de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé⁽⁴⁾.

[En savoir plus](#)

(1) (2) (3) (4) Mentions complètes accessibles en page 10 du guide.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



**Performance
& efficacité**

**Financement
projets pros
& privés**

**Solutions fiscales
& épargne**

**Protection
de l'activité
et des proches**

La bonne carte bancaire pour vos comptes personnels, nous vous aidons à choisir

Un socle commun à chaque carte :

Compatible paiement sans contact dont paiement mobile ; Garantie Achat⁽⁵⁾ ; service de mise en opposition de la carte 24h/24h et 7j/7j en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse.

Service d'urgence en cas de perte ou de vol
Débit différé ou immédiat
Personnalisation du visuel
Option crédit renouvelable Izicarte⁽⁴⁾

Paiement par défaut sur 30 jours glissants
Modification temporaire du plafond de paiement en selfcare

Plafond retrait par défaut sur 1 jour glissant
Modification temporaire du plafond de retrait en selfcare

Conciergerie / Assistant
Dépannage cash sous 48h à l'étranger, en cas de vol ou perte
Mise à disposition d'une carte bancaire provisoire à l'étranger

Niveau d'assistance et d'assurance⁽¹⁾
Extension garantie constructeur⁽³⁾
Service d'échange à neuf en cas de panne sur un indispensable du quotidien⁽³⁾

	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier ⁴
	✓	✓	✓
Débit différé	✓	✓	✓
Personnalisation du visuel	✗	✗	✓
Option crédit renouvelable Izicarte ⁽⁴⁾	✗	✓	✓
	20 000€	10 000€	7 700€
	35 000€	18 000€	8 000€ 12 000€
	5 000€	2 500€	1 500€
	6 000€	4 000€	2 000€ 2 500€
	✓	✓	✗
	5 000€	2 000€	2 000€
	✓	✓	✓
Conciergerie / Assistant	✓	✓	✗
Dépannage cash sous 48h à l'étranger, en cas de vol ou perte	✓	✓	✓
Mise à disposition d'une carte bancaire provisoire à l'étranger	✓	✓	✓
	****	***	***
	3 ans	3 ans (Izicarte uniquement)	3 ans (Izicarte uniquement)
	✓	✓	✗
Niveau d'assistance et d'assurance ⁽¹⁾	En savoir plus	En savoir plus	En savoir plus
Extension garantie constructeur ⁽³⁾			
Service d'échange à neuf en cas de panne sur un indispensable du quotidien ⁽³⁾			

(1) Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur. Les garanties d'Assurance du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited, pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Epargne, auprès d'AXA France IARD et AXA France VIE, entreprises régies par le Code des assurances. AXA FRANCE VIE, SA au capital de 487 725 073 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 310 499 959, AXA FRANCE IARD, SA au capital de 214 799 030 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 722 057 460—Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE. Les garanties d'Assurance du contrat Carte Visa sont souscrites par Visa Europe Limited pour le compte des porteurs de cartes Visa de la Caisse d'Epargne, auprès de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Fragonard Assurances, SA au capital de 37 207 660 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 479 065 351 — Siège social : 2 rue Fragonard – 75017 Paris

(2) Toutes ces offres sont soumises aux conditions des offres Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite et aux conditions générales des partenaires Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite. Certaines ont une durée de validité limitée. Liste complète des partenaires Visa Premier et conditions détaillées des offres sur www.visa.fr, www.visaplatinum.fr, infinite.visa.fr. Sous réserve de paiement avec la carte Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite.

(3) En payant avec une carte Visa Izicarte ou Visa Infinite, bénéficiez en cas de panne d'une extension de garantie constructeur supplémentaire sur vos appareils. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur. Extension Garantie Constructeur est un contrat BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des assurances. Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Pour les cartes Visa Classic, le choix du mode de règlement à crédit est un service disponible pour : les retraits d'espèces et les paiements de proximité en France, les paiements à distance, sous réserve de disponibilité du service chez les e-commerçants. Pour les cartes Visa Premier ou Visa Platinum, le choix du mode de règlement à crédit est un service disponible pour : les retraits d'espèces et les paiements de proximité en France et à l'étranger chez les commerçants acceptant les cartes portant la marque VISA, les paiements à distance, sous réserve de disponibilité du service chez les e-commerçants. Vous exprimez votre choix lors du règlement de votre achat ou du retrait au distributeur de billets. Conformément à la loi, à défaut de choix, l'opération sera effectuée comptant. Ce crédit renouvelable peut être souscrit sans la carte bancaire Izicarte. Il peut également être utilisé par virement sur votre compte de dépôt ou par émission de chèques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la brochure commerciale de votre agence Caisse d'Épargne. Les établissements Caisse d'Epargne intermédiaires de crédit distribuent exclusivement pour le compte de BPCE Financement – Société Anonyme, 439 869 587 RCS Paris – le crédit renouvelable Izicarte, sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation.

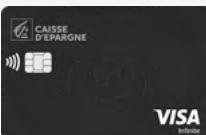
(5) Garantie Achat est un contrat BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le code des assurances. Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros dont le siège social est situé 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

La bonne carte bancaire pour vos comptes professionnels, nous vous aidons à choisir

Nos offres de cartes bancaires Visa Business

Comparez les caractéristiques de nos cartes bancaires Visa Business Caisse d'Epargne et découvrez celle qui répond à votre activité professionnelle du quotidien⁽¹⁾.

Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
		
Facilitez le règlement de vos dépenses	Bénéficiez de services Premium	Des avantages exclusifs
Plafond de paiement en France et à l'étranger* 3 000€ / 30 j	Plafond de paiement en France et à l'étranger* 9 000€ / 30 j	Plafond de paiement en France et à l'étranger* 15 000€ / 30 j
Plafond de retrait DAB CE* 600€ / 7 j	Plafond de retrait DAB CE* 2 100€ / 7 j	Plafond de retrait DAB CE* 3 000€ / 7 j
Garantie retard de transport ⁽⁵⁾ Jusqu'à 460€	Garantie retard de transport ⁽⁵⁾ Jusqu'à 840€	Garantie retard de transport ⁽⁵⁾ Jusqu'à 1200€
Garantie retard de bagages ⁽⁵⁾ Jusqu'à 840€	Garantie retard de bagages ⁽⁵⁾ Jusqu'à 840€	Garantie retard de bagages ⁽⁵⁾ Jusqu'à 1200€
Perte, vol, détérioration de bagages Jusqu'à 840€	Perte, vol, détérioration de bagages Jusqu'à 1 640€	Perte, vol, détérioration de bagages Jusqu'à 2 500€
Modification, annulation et interruption de voyage Non inclus	Modification, annulation et interruption de voyage Jusqu'à 5 000€	Modification, annulation et interruption de voyage Jusqu'à 7 500€
En savoir plus	En savoir plus	En savoir plus

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

*jours glissants

(1) Les contrats d'assurances et d'assistance associés à la carte bancaire Visa Platinum Business sont des contrats d'AXA VIE/IARD France et Mondial Assistance, entreprises régies par le Code des Assurances, souscrits par Visa Europe France, et distribués par Caisse d'Epargne intermédiaire d'assurances. Les assurances rattachées à la carte bancaire sont des contrats souscrits par Visa Europe Limited au nom du Groupe BPCE auprès d'Axa France IARD et Axa France Vie, entreprises régies par le Code des assurances. AXA FRANCE VIE, SA au capital de 487 725 073 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 310 499 959, AXA FRANCE IARD, SA au capital de 214 799 030 € immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 722 057 460 – Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE. L'assistance médicale rattachée à la carte bancaire est un contrat souscrit par Visa Europe Limited au nom du Groupe BPCE auprès de Fragonard Assurances et mise en œuvre par AWP France SAS opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Fragonard Assurances, SA au capital de 37 207 660 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 479 065 351 – Siège social : 2 rue Fragonard – 75017 Paris. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux notices d'information en vigueur.

(5) Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.



Quelle formule bancaire choisir à titre personnel ?



Vous écouter pour mieux vous conseiller

Notre objectif est de vous offrir des solutions bancaires claires et transparentes. Avec nos Formules, profitez d'une cotisation fixe chaque mois, sans surprise. Chaque client étant unique, nos Formules sont **entièrement personnalisables et conçues sur mesure** pour répondre à vos besoins spécifiques. Ainsi, **vous ne payez que pour ce dont vous avez réellement besoin**. Optez pour la tranquillité d'esprit et le contrôle total sur vos finances.

Formule individuelle



Initial, Confort ou Optimal⁽¹⁾ :

Comparez et choisissez l'offre groupée de services bancaires qui convient le mieux à vos besoins !

→ Découvrir nos formules Individuelle



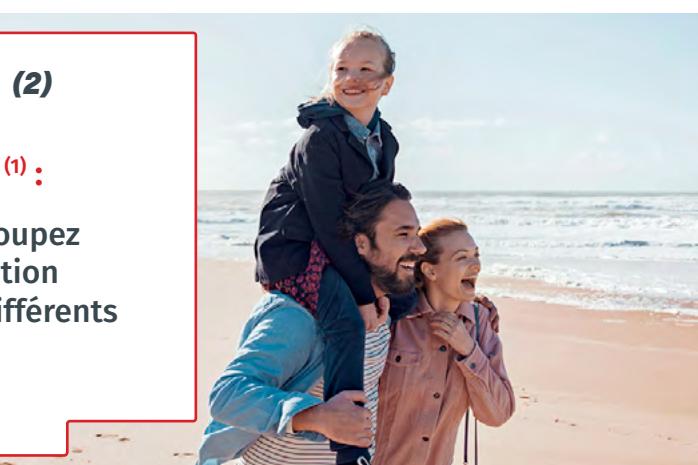
Formule famille⁽²⁾



Initial, Confort ou Optimal⁽¹⁾ :

Avec nos offres Famille, regroupez vos cotisations pour une gestion simplifiée et économique des différents comptes de la famille.

→ Découvrir nos formules Famille



Formules proposées aux personnes physiques majeures capables ou mineures âgées d'au moins 12 ans, titulaires d'un compte de dépôt. Voir conditions générales et tarifaires de ces différentes formules sur le site www.caisse-epargne.fr ou en agence.

(2) La version Famille est une cotisation unique dans le cadre des offres groupées de services Formule Initial, Confort ou Optimal, souscrite par un couple, avec ou sans enfant, titulaire chacun d'un compte de dépôt (individuel ou joint), ou aux familles monoparentales (pour les Formules Confort ou Optimal), dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt dans les livres de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin. Si leurs parents ont souscrit à la version Famille, leurs enfants (8 maximum) âgés de 12 ans à 28 ans révolus peuvent bénéficier de la gratuité d'une version Individuelle incluant une carte adaptée à leur âge et selon la Formule de leurs parents (carte Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique, carte Visa Classic, carte Visa Premier), sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne. Voir conditions générales et tarifaires de ces différentes Formules sur le site www.caisse-epargne.fr (coût de connexion selon votre fournisseur d'accès à Internet) ou en agence.

Quelle formule bancaire choisir à titre professionnel ?



Artisans & commerçants

Avec le **forfait Libre Convergence**⁽¹⁾, vous pouvez bénéficier, en plus d'un compte courant pour votre entreprise, de plusieurs services en fonction de vos besoins : gestion à distance par téléphone et internet, carte bancaire Visa Business, assurances...

→ Découvrir le forfait Libre Convergence

Professions libérales

Vous exercez une profession libérale ? Vous souhaitez gagner du temps dans la gestion de votre activité ? **L'offre Labelis**⁽¹⁾ a été spécialement imaginée pour vous. Cette offre comprend tous les services qui vous simplifieront la vie : moyens de paiement, assurances, gestion à distance de votre compte, assistance et bien d'autres avantages inclus...

→ Découvrir Labelis

Comprendre vos enjeux pour bien vous conseiller

Maîtrisez également vos cotisations bancaires sur vos activités professionnelles. Nous vous proposons des forfaits bancaires spécifiques personnalisables et dédiés à votre activité.

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches



(1) Le détails des services inclus dans le forfait figure dans les conditions générales, les modalités de cotisation figurent dans la brochure tarifaire de votre Caisse d'Epargne.

Simplifiez votre gestion comptable et financière



En tant que dirigeant, votre temps est précieux, mais il arrive souvent que votre quotidien soit accaparé par des tâches administratives et comptables.

En France, un artisan peut consacrer entre 5 et 15 heures par semaine à la gestion de ses factures, au suivi des paiements, à la tenue des livres de comptes, à la déclaration de la TVA, ainsi qu'à d'autres démarches administratives telles que la gestion des devis.

Pour pallier cette surcharge, il est crucial d'envisager des solutions qui permettent de simplifier ces processus. L'automatisation des tâches administratives peut s'avérer un atout précieux.

En optant pour des outils numériques adaptés, vous pouvez réduire considérablement le temps passé sur ces tâches, vous permettant ainsi de vous concentrer sur le développement de votre activité.

En partenariat avec **iPAIDTHAT**

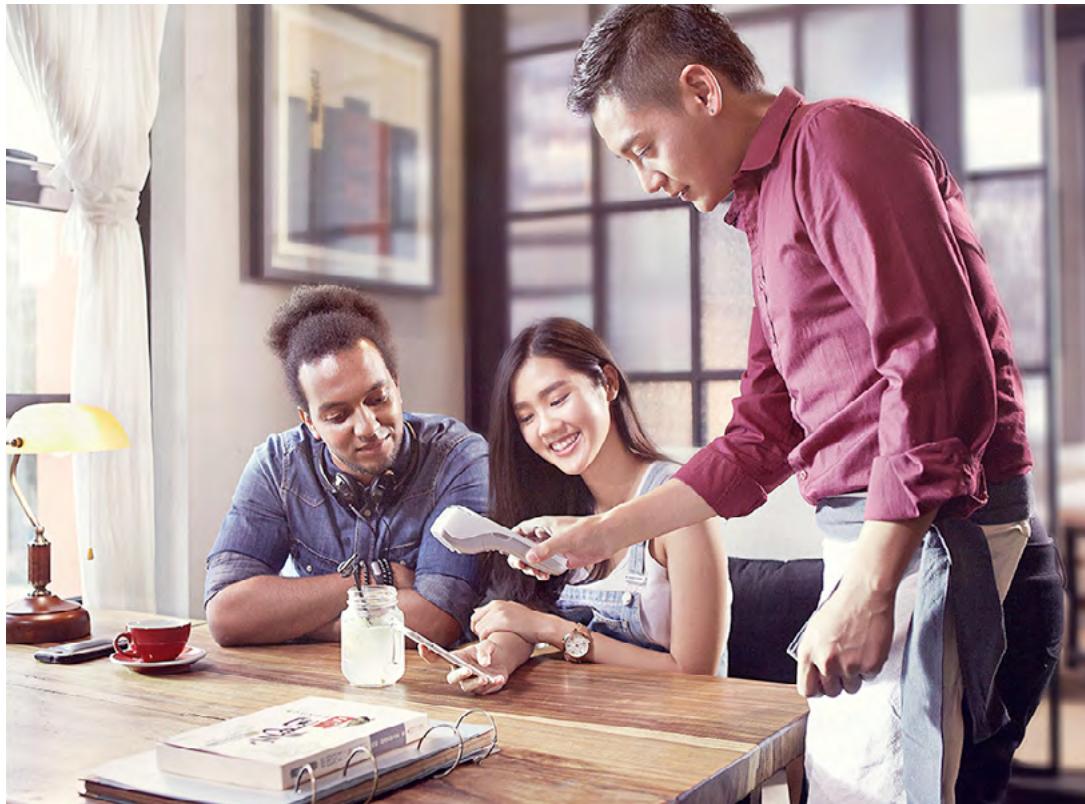
Des solutions comme iPaidThat offrent une approche efficace pour digitaliser votre administratif dès 9€/mois.

Cette transition vous libère du poids des tâches répétitives et vous donne la possibilité de focaliser votre énergie sur des aspects stratégiques de votre entreprise.

→ En savoir plus

Les fonctionnalités « Rapprochement bancaire », « Lien d'encaissement client » et « Paiement fournisseur », disponibles dans iPaidThat, s'appuient sur les services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement fournis par Bridge aux utilisateurs de iPaidThat. Bridge est la marque utilisée par Perspecteev, société par actions simplifiée au capital social de 759 916,80 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 529196 313 et dont le siège social est situé sis 4 rue de la Pierre Levée – 75011 Paris. Perspecteev est un établissement de paiement agréé en France, contrôlé et supervisé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, place de Budapest CS92459 – 75436 Paris Cedex 09. SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société du Groupe BPCE, est une société par actions simplifiées au capital social de 4 215,50 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis – Espace Performance 35760 Saint Grégoire, FRANCE.

Encaissez et dynamisez votre activité où et quand vous voulez



Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

Il est crucial pour un professionnel de disposer des bons moyens d'encaissement pour plusieurs raisons :

- **Facilité pour vos clients :** offrir divers moyens d'encaissement (carte bancaire, espèces, virements, paiements en ligne, etc.) facilite les transactions pour vos clients. Cela augmente leur satisfaction et peut encourager leurs achats.
- **Sécurisation des paiements :** des moyens d'encaissement modernes et sécurisés (comme les paiements par carte ou en ligne) réduisent le risque de fraude et de perte d'argent. Vous protégez ainsi vos clients.
- **Gestion des flux de trésorerie :** des systèmes d'encaissement efficaces permettent un suivi plus précis des paiements, ce qui aide à mieux gérer les flux de trésorerie. Une bonne gestion des encaissements est essentielle pour la santé financière de votre entreprise.
- **Rapidité des transactions :** les moyens d'encaissement électroniques permettent des transactions rapides, ce qui est important pour l'efficacité opérationnelle. Moins de temps passé sur les transactions signifie plus de temps pour se concentrer sur le cœur de l'activité.
- **Professionalisme :** avoir des moyens d'encaissement modernes et variés renvoie une image professionnelle et peut renforcer la crédibilité de votre entreprise auprès de vos clients.
- **Accès à de nouveaux marchés :** offrir des options de paiement variées, notamment des paiements en ligne, permet d'atteindre une clientèle plus large, y compris ceux qui préfèrent consommer en ligne.

En résumé, choisir des moyens d'encaissement adaptés est un investissement stratégique qui peut contribuer significativement à la réussite de votre entreprise.

C'est pourquoi nous vous accompagnons dans le choix et l'équipement de solutions d'encaissement innovantes et efficaces



TPE Android Nouvelle Génération

Plus rapide, plus simple, plus sécurisé et plus autonome.

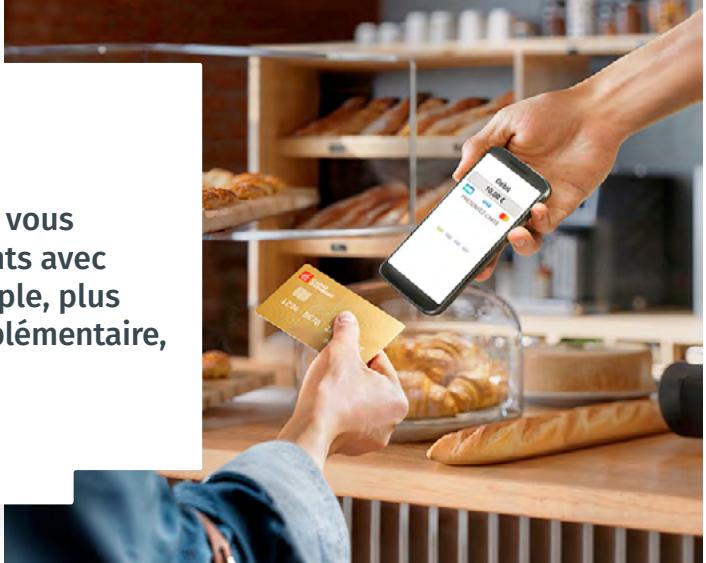
→ Découvrir notre gamme de Terminal de Paiement



Tap To Pay⁽¹⁾

La solution sans contact qui vous permet d'encaisser vos clients avec votre smartphone ! Plus simple, plus mobile et sans matériel supplémentaire, elle vous simplifie la vie.

→ Découvrir Tap to Pay



PlayPlug

La solution 100 % française, pour encaisser vos clients à distance avec ou sans site internet et accélérer votre délai de règlement.

→ Découvrir PlayPlug

(1) Sous réserve de compatibilité de votre smartphone, voir conditions. Tap to Pay nécessite une connexion internet et l'application Tap to Pay de la Caisse d'Epargne.



1/5

C'est le nombre de français qui utilise au moins une fois par mois le paiement en plusieurs fois.

Et si le commerçant ne propose pas cette option, près d'une personne sur 2 abandonne ou reporte son achat !



Oney 3x 4x

Avec Oney, proposez le paiement en 3 ou 4 fois à vos clients dès 100 € avec un paiement sous 48h de la facture pour votre activité professionnelle.

Oney, c'est un service gagnant / gagnant pour vous mais aussi pour vos clients.

→ Découvrir Oney 3x 4x

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

68%

des acheteurs en ligne souhaitent que les commerces de proximité offrent la possibilité de commander en ligne.⁽¹⁾

Le paiement en ligne, le paiement à distance par e-mail ou SMS et le click and collect, ont montré qu'il existe une **forte complémentarité entre le digital et les commerces de proximité**. En effet, les commerçants utilisant simultanément les canaux de ventes physiques et digitaux ont **augmenté leur chiffre d'affaires de 14%.**⁽²⁾

Avec la digitalisation du commerce, vous pouvez offrir le choix à vos clients de son parcours d'achat : physique, digital ou mixte. Voici donc quelques conseils pour vous lancer dans le e-commerce !



→ Pour aller + loin sur le sujet :
voir le dossier
« Développer son activité commerciale avec l'e-commerce »

Sources : (1) Rapport annuel « Les chiffres clés du e-commerce » 2021; Fevad
(2) Le profil du e-commerçant 2020 ; Oxatis/Fevad/Kedge

E-commerce



Vous souhaitez développer votre e-commerce, votre notoriété, votre référencement Google ou créer un site internet ? Contactez notre expert IZ e-commerce

→ Découvrir IZ e-commerce



Développez votre activité à l'international avec la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin

Le développement à l'international est un des relais de croissance des entreprises françaises. Nous accompagnons depuis plusieurs années de nombreuses PME, Start-up et ETI sur leurs activités d'import / export et dans leur implantation à l'étranger.

Comment réussir son implantation à l'étranger ?

En un coup d'œil, vous découvrirez toutes les astuces et prérequis pour s'implanter à l'international grâce à notre Livre Blanc de l'installation à l'international.

→ Découvrir notre Livre Blanc de l'installation à l'international

Développer son activité à l'international

Une fois installé à l'étranger, il est important d'être bien accompagné pour réussir son développement. Découvrez en vidéo comment nous pourrons vous aider dans votre développement.

→ Découvrir la vidéo « Entreprises : développez votre activité à l'international »

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches



Financez et sécurisez vos opérations à l'international



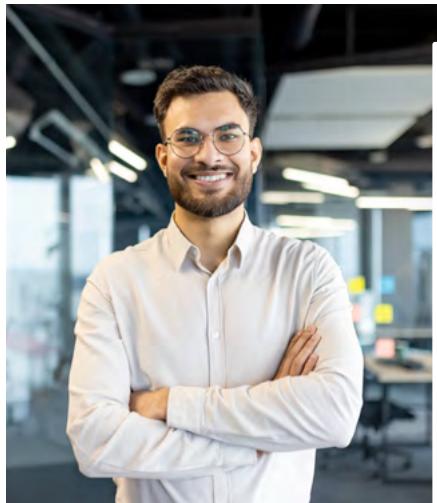
Grâce à nos offres, nous vous accompagnons dans le développement à l'international tout en sécurisant vos opérations.



Avance en devises

Objectif : vous permettre d'obtenir un crédit de trésorerie en devises et de gérer votre exposition au risque de change

Les plus : vous bénéficiez immédiatement de devises correspondant au montant de votre facture, votre trésorerie n'est pas affaiblie par le fonds de roulement de vos transactions internationales et vous supprimez votre exposition au risque de change.



Assurance-crédit COFACE

Objectif : une offre qui comprend 3 éléments essentiels pour assurer une gestion efficace du crédit que vous accordez à vos clients :

- La prévention : informations de solvabilité de vos clients et de vos prospects pour vous aider à choisir les bons partenaires commerciaux
- Le recouvrement de vos factures impayées par un tiers de renom et son réseaux d'experts en France et à l'international
- L'indemnisation jusqu'à 90% de chaque créance garantie

→ Demande de contact COFACE

ClicknTrade



Comment bien gérer vos opérations de change en ligne ?
Notre outil ClicknTrade est à votre disposition.

Cet outil vous permettra de suivre et ordonner vos opérations courantes de change en temps réel. Avec ClicknTrade, protégez vos marges commerciales en choisissant des instruments adéquats contre les fluctuations de devises.



**Performance
& efficacité**

**Financement
projets pros
& privés**

**Solutions fiscales
& épargne**

**Protection
de l'activité
et des proches**

Financements projets pros & privés

**Comment
*financer
mes projets
professionnels
et personnels ?***

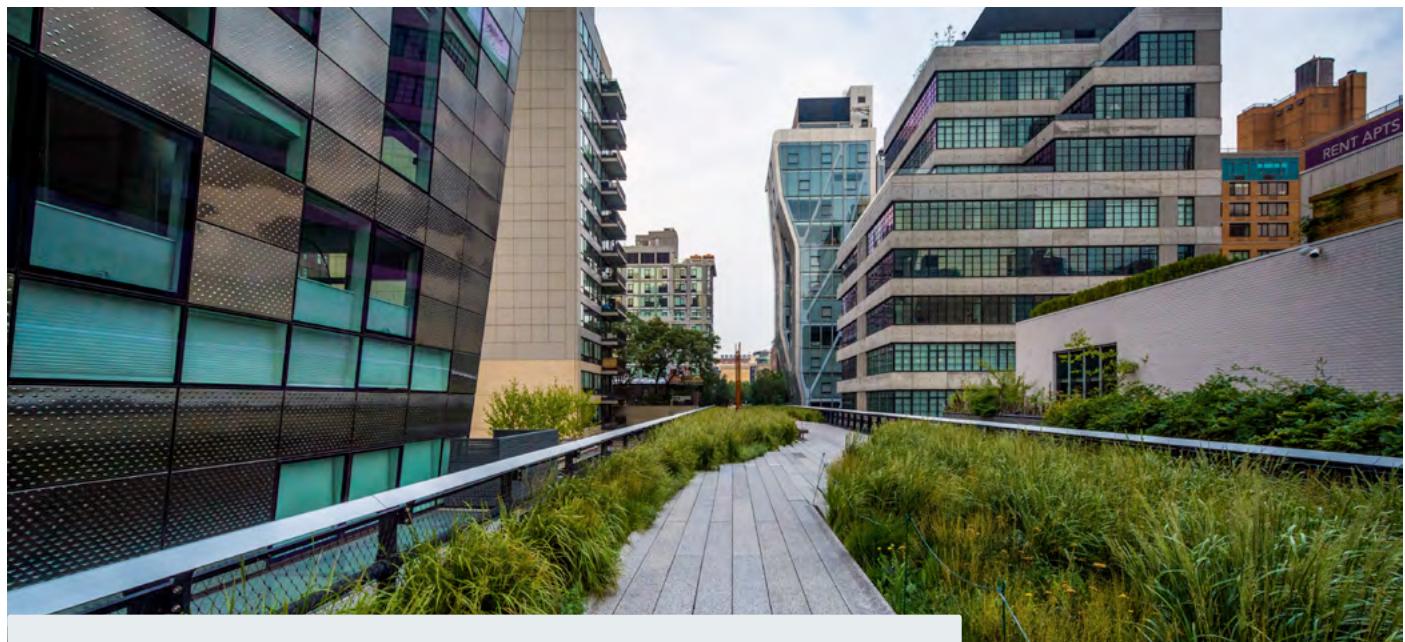
Performance
& efficacité

Financement
projets pros
& privés

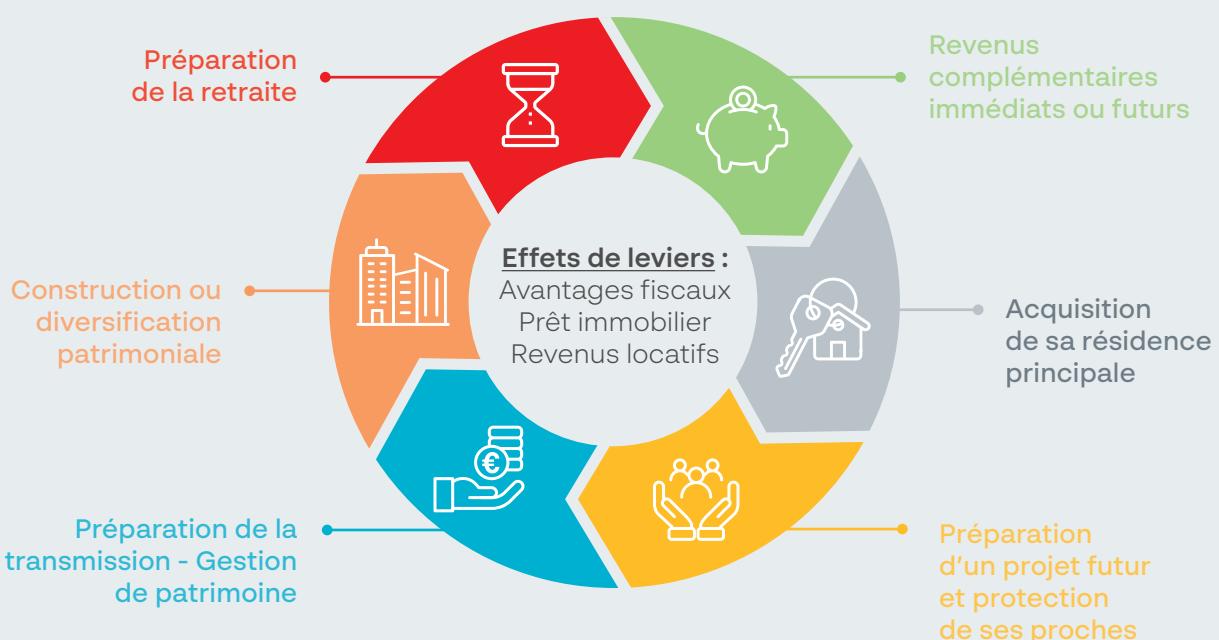
Solutions fiscales
& épargne

Protection
de l'activité
et des proches

Investir dans l'immobilier pour construire et développer son patrimoine



L'immobilier est une pierre angulaire dans une stratégie patrimonial. C'est un vrai « couteau suisse » puisqu'il permet de répondre à tous types de besoins :



Les deux types d'investissements phares en immobilier



1 La pierre pierre

Elle correspond principalement à de l'**Immobilier Résidentiel, dans le neuf ou dans l'ancien**, avec des dispositifs répondant à vos besoins : acquisition de résidence principale, secondaire ou locative.

Vous êtes ici accompagné par nos partenaires afin de sécuriser au maximum le projet.

iSelection
L'IMMOBILIER PATRIMONIAL



Nous proposons deux focus :

■ Dispositif en Nue-Propriété

Acquérir la seule nue-propriété d'un bien immobilier permet de constituer un patrimoine tout en limitant le montant de l'investissement initial nécessaire ainsi que sa fiscalité.

[En savoir plus](#)

■ La SCI comme stratégie patrimoniale

Une Société Civile Immobilière peut être un outil pour structurer son entreprise. Elle peut permettre de développer son patrimoine différemment qu'à titre personnel.

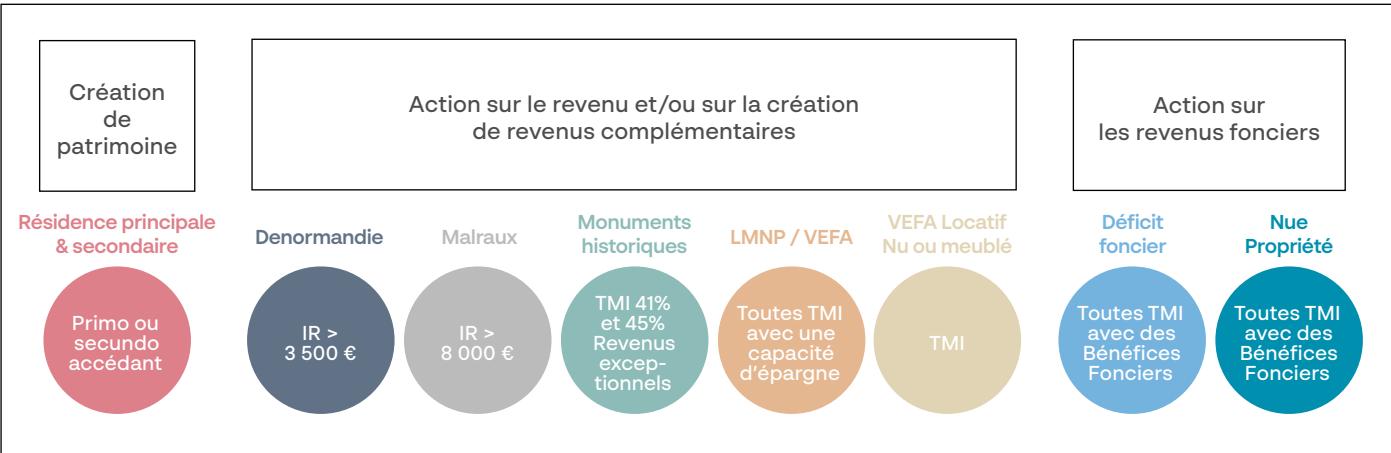
[En savoir plus](#)

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches



SELECTION – Société par actions simplifiée (S.A.S) au capital de : 2.577.822 euros. Siège social : 400, promenade des anglais CS 23150 – 06203 Nice Cedex 3. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° Nice B 432 316 032 – Carte professionnelle « transaction sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 0605 2016 000 006 953, délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur en date du 29/04/2019.
BPCE Solutions immobilières, S.A. au capital social de 5 400 000 euros. SIREN 405 244 492 RCS PARIS. Numéro de TVA intracommunautaire : FR 90 405 244 492 Code APE 6831Z. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon, 75013 PARIS. SIRET 405 244 492 00071. Responsabilité Civile Professionnelle n°AN249200/25848, Generali IARD, 2 rue Pillet-Will – 75009 Paris. Carte Professionnelle Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce n° CPI 7501 2016 000 012 093 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Garant : Compagnie Européenne de Garanties et Caution, 59 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

2 La pierre papier

Elle correspond à un **investissement auprès d'une Société Civile de Placement en Immobilier (SCPI)** qui va acquérir des biens immobiliers, les mettre en location et en percevoir les loyers. L'investisseur devient ainsi **associé** et va percevoir sa **quote-part de compléments de revenus**.

Ce type d'investissement présente des avantages certains comme le fait de ne pas s'occuper de la gestion et son accessibilité :



■ Pas de souci de gestion

Gestion déléguée en contrepartie des frais



■ Accessibilité

Avec un faible investissement de départ



■ Transparence

Informations régulières : bulletin d'information, rapport annuel, site internet



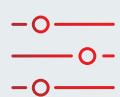
■ Risques mutualisés

Les risques du support sont détaillés dans la note d'information



■ Succession/Donation

Un patrimoine facilement transmissible



■ Adaptabilité

Comptant / Assurance vie / Démembrement / Crédit



De plus, l'investisseur va ici pouvoir **diversifier son patrimoine sur différentes typologies de classes d'actifs** comme les Commerces, l'Hôtellerie, la Santé, la Logistique ou encore les Bureaux.

Votre Caisse d'Epargne vous propose une offre diversifiée en architecture ouverte grâce à la diversité de ses partenaires :

AEW PATRIMOINE
L'épargne immobilière, tout simplement.

Midi 2i
TERRITOIRES D'INVESTISSEMENT

Atream
L'énergie d'entreprendre

AEW - Société de gestion de portefeuille SAS au capital de 2 328 510 euros Agrément AMF n° GP 07000043 en date du 10 juillet 2007. Agrément AMF en date du 24 juin 2014 au titre de la directive 2011/61/UE dite AIFM 329 255 046 RCS PARIS. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS Tél. : 01 78 40 33 03 relation.commerciale@eu.aew.com – www.aewpatrimoine.com
Atream - Société par actions simplifiée au capital de 263 200 euros, dont le siège social est situé 89 – 91 rue Faubourg Saint – Honoré – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 503 740 433, agréée en tant que société de gestion sous le numéro GP-13000011.
Midi2i - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 3 000 000 euros, dont le siège social est situé 11 allées du Président Roosevelt CS 11512 31015 TOULOUSE CEDEX, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 487 674 731. Code APE 6630Z. Numéro TVA FR74487674731. Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce et gestion immobilière n° G0598 T1638. Agrée par l'AMF (17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 2) en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le numéro n° GP-15000025 en date du 25/11/2015.

Vous accompagner dans vos projets d'investissements grâce au financement à crédit

L'immobilier est le seul investissement financier qui permet d'être réalisé à crédit. Le remboursement des échéances de prêt est pour tout ou partie remboursé par les loyers.

Pour vous accompagner, nous mettons à disposition des experts en immobilier patrimonial qui se tiendront à vos côtés pour effectuer différentes simulations de financements des dispositifs d'investissement immobiliers.

Grâce à leurs conseils et expertises vous pourrez étudier ensemble les impacts fiscaux et patrimoniaux et choisir le produit d'investissement qui correspondra le mieux à votre situation.



Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

Le financement structuré



Qu'est-ce que le financement structuré ?

Le financement structuré consiste à **constituer un collectif bancaire** pour rassembler les fonds nécessaires à une opération de croissance externe d'une entreprise, à la reprise d'une société par un fonds d'investissement via une opération de LBO ou à un financement de projets dans le secteur des énergies renouvelables. Ces opérations présentent des enjeux de financement d'un montant important et/ou d'une complexité élevée.

Qu'est-ce qui différencie le financement structuré du financement classique ?

Imaginons que vous ayez besoin de financer un projet à hauteur de 50 millions d'euros. Vous pouvez aller chercher 20 millions auprès d'une banque, 15 millions auprès d'une autre, 10 millions auprès d'une troisième et le reste auprès d'une quatrième. Vous aurez alors 4 contrats, issus de 4 négociations sur les taux, les conditions, les modalités, les garanties, les commissions etc.

Le financement structuré va vous permettre d'avoir **un contrat unique** : la banque sélectionnée comme arrangeur va se charger de la syndication des acteurs du financement et **agir comme agent de crédit**. L'agent sera alors **l'intermédiaire entre le client et l'ensemble des prêteurs pour toute demande** afférente au contrat de financement structuré.



Nos atouts pour se positionner en arrangeur ?

C'est notre **expertise dans les financements structurés** et notre **forte connaissance de notre écosystème**. En tant que banque régionale, notre culture de la proximité nous rend réactifs, car nos décisions de financements sont prises en local.



De plus, nous avons une **véritable spécialisation ESG (environnement, social et gouvernance)** au sein de notre banque. Nos contrats de crédit peuvent intégrer une dimension extra financière avec des indicateurs clés adaptés à chaque « cas » (décarbonation, mixité, accidents du travail, recyclage des produits...). Le respect de ces critères donne lieu à une bonification de la marge lorsque les objectifs convenus avec le client sont atteints.



**Performance
& efficacité**

**Financement
projets pros
& privés**

**Solutions fiscales
& épargne**

**Protection
de l'activité
et des proches**

Prêt Avance Liberté

Quel que soit votre projets, personnel ou professionnel, nous avons une solution de financement adaptée à votre situation.

Achat coup de cœur, un voyage, des travaux d'amélioration de votre habitat ou de rénovation énergétique ?

Avec le Prêt Avance Liberté, disposez d'une liberté dans le choix de votre remboursement et avec des mensualités identiques pendant toute la durée du financement de votre prêt jusqu'à 150 000€.⁽¹⁾

→ Découvrir le prêt Avance Liberté

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation.

Vous accompagner dans votre projet entrepreneurial



Que vous soyez créateur ou repreneur d'entreprise, la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin se tient à vos côtés pour vous accompagner à chaque étape de votre projet.

Ne laissez pas le choix de votre banque au hasard : découvrez nos conseils et solutions personnalisés adaptés à vos besoins et à vos ambitions. Ainsi vous aurez toutes les clés pour faire les bons choix et réaliser vos projets en toute sérénité !

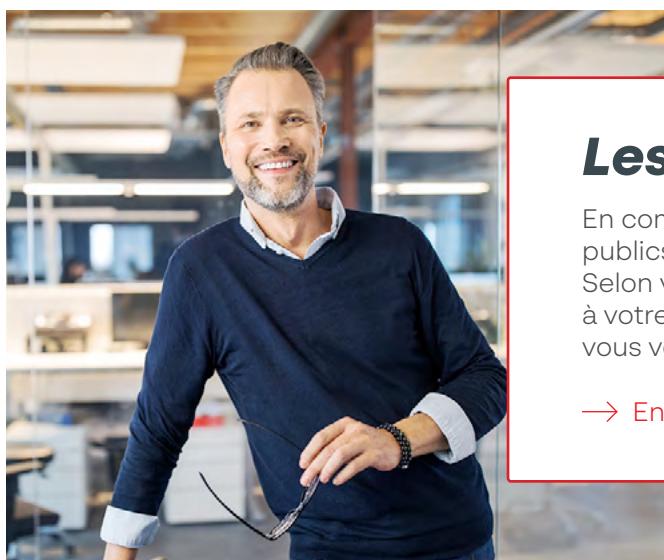
Solutions de financements, aides publiques, solutions pour vous dégager de la trésorerie... Découvrez nos produits sur-mesure.



Financer votre projet avec le prêt Décollage Pro !

Le Prêt Décollage Pro permet aux créateurs et repreneurs d'entreprise de bénéficier d'un prêt à taux 0% à hauteur du montant de leur apport, dans la limite de 20 000 €, cumulable avec d'autres financements, liés à la création ou à la reprise de l'entreprise et qui ne nécessite aucune garantie. ⁽¹⁾

→ En savoir plus sur le prêt Décollage Pro



Les aides publiques

En complément du financement de vos projets, les pouvoirs publics ont prévu plusieurs dispositifs d'aide à la création. Selon votre secteur d'activité ou votre situation nous mettons à votre disposition un guide des différentes aides publiques vous soutenir.

→ En savoir plus

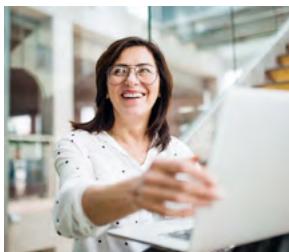
(1) Conditions requises :

Le porteur de projet doit être doté d'un original de l'attestation qui prouve le suivi par un réseau d'accompagnement partenaire (France Active, Initiative France, Réseau Entreprendre, BGE...) Le prêt Décollage Pro est accordé obligatoirement en complément d'un prêt bancaire principal de la Caisse d'Epargne

Optimisez vos financements professionnels

Besoin de conserver votre capacité d'emprunt ? Optez pour le crédit-bail ou encore la LLD automobile !

Pourquoi immobiliser votre capital alors que vous pouvez choisir d'investir dans votre développement ? La Caisse d'Épargne vous offre la possibilité de financer vos équipements professionnels via **deux solutions de financement locatif : le crédit-bail⁽¹⁾ et la Location Longue Durée.**



Le crédit-bail

constitue une solution idéale pour financer vos équipements professionnels sans nécessité d'apport personnel et sans avance de TVA.

→ En savoir plus sur le crédit-bail mobilier



La LLD automobile

La location longue durée automobile représente une solution flexible et clé en main pour disposer d'un véhicule sans les contraintes de l'achat, avec la possibilité de renouveler régulièrement votre voiture.

→ En savoir plus sur la LLD automobile

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

Crédit-bail et leasing, des atouts communs



■ Préservez votre trésorerie

Financez 100 % de votre investissement TTC et ne supportez pas l'avance de TVA. Acquittez la TVA uniquement sur les loyers qui vous sont facturés, et récupérez la TVA majorant les loyers selon le régime de droit commun.



■ Economisez

Vos loyers constituent une charge d'exploitation et sont déductibles du bénéfice imposable.⁽²⁾



■ Améliorez votre capacité d'endettement

Le crédit-bail est un engagement hors bilan qui n'impacte pas votre passif.

Offre réservée aux professionnels.

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Toute opération de crédit-bail mobilier est soumise à l'accord de la Caisse d'Epargne.

(2) Selon la législation fiscale en vigueur et pour un financement 100 % professionnel.

Location Longue Durée automobile de BPCE Car Lease dédiée aux clients professionnels Caisse d'Epargne. Sous réserve d'éligibilité et sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Epargne et BPCE CAR LEASE, loueur. BPCE Car Lease : Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 184 450 euros, Siège social : 56 Route De Lavaur - 31130 Balmes, RCS Toulouse 977 150 309 - N° TVA FR 68 977 150 309 – Mandataire d'intermédiaire d'assurances inscrit à l'OrIAS sous le numéro 09 046 805 - <http://www.orias.fr> - Adhérent de la CNCEF Assurances, association professionnelle agréée par l'ACPR - Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042) - Tél. : +33 5 62 24 73 73 - Fax : +33 5 62 24 73 74 - <http://www.lease.bpce.fr> www.lease.bpce.fr



Mode d'emploi du crédit-bail

- 1** Vous choisissez l'équipement qui répond le mieux à vos besoins.
- 2** Vous choisissez le fournisseur (français ou étranger) en totale liberté et négociez directement les modalités d'achat.
- 3** Nous nous chargeons de l'achat de l'équipement qui vous est loué par contrat pour une durée déterminée.
- 4** Vous vous acquitez des loyers correspondant à l'utilisation du bien et permettant l'amortissement financier de l'investissement.



5

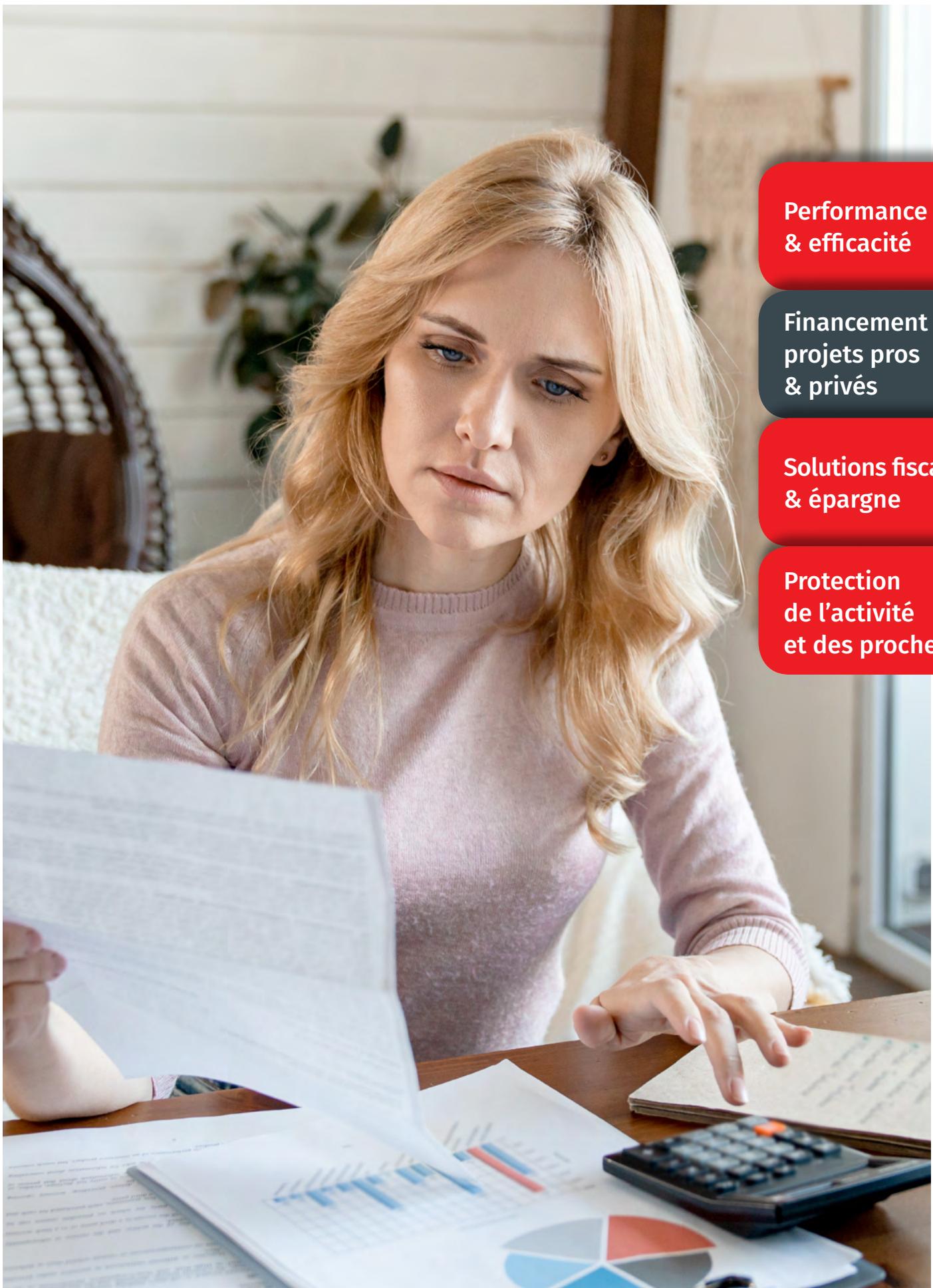
À l'issue du contrat de crédit-bail mobilier vous avez le choix entre **trois options** :

1
Continuer la location pour une durée à déterminer

2
Racheter le matériel pour un prix convenu dès la signature du contrat

3
Restituer le matériel

Offre réservée aux professionnels.



Solutions fiscales & épargne

**Comment
dynamiser
votre épargne
et maximiser
votre fiscalité ?**

Performance
& efficacité

Financement
projets pros
& privés

Solutions fiscales
& épargne

Protection
de l'activité
et des proches

Faites grandir votre patrimoine et bénéficiez d'une fiscalité spécifique



Assurance Vie

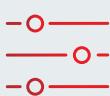
Qu'est-ce que l'assurance vie ?

L'assurance-vie est l'un des placements préférés des Français⁽¹⁾. Son principal atout continue de résider dans sa capacité à répondre aux différentes problématiques patrimoniales qui se posent au cours d'une vie : constitution d'un capital à moyen et long terme, notamment pour la retraite et transmission du patrimoine.

Le tout dans un contexte fiscal spécifique⁽²⁾.

Nos contrats peuvent accueillir une très grande diversité d'actifs tels des supports monétaires, des obligations ou encore des actions, gérés en direct ou via des OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) tant en France qu'à l'international.

L'assurance-vie peut être un choix éclairé pour bâtir une sérénité financière sur le long terme !



- **Placement ajustable et supports d'investissements variés**



- **Cadre fiscal privilégié et spécifique⁽²⁾**



- **Solution privilégiée pour transmettre votre capital⁽⁴⁾**

→ Découvrir notre Guide conseil Assurance Vie



Offres spécifiques Dirigeants d'entreprise MILLEVIE Infinie 2⁽³⁾

- Offre spéciale pour les dirigeants d'entreprise : **un versement exceptionnel initial de 1 500 € au lieu de 100 000 € + mise en place de versements programmés 150 €/mois minimum**
- Offre spéciale pour les enfants des dirigeants d'entreprise : **versement initial 1500 € minimum sans mise en place de versements programmés requis (mais préférable)**
- Offre spéciale pour les conjoints des dirigeants d'entreprise : **versements initiaux cumulés (M + Mme) au moins égaux à 100 K€**

Investir sur un contrat d'assurance vie vous expose à un risque de perte en capital. Cette exposition varie en fonction des supports sélectionnés. Parlez-en à votre conseiller.

(1) Source : <https://www.lesechos.fr/patrimoine/placement/placements-le-palmarès-exclusif-des-produits-préférés-des-français-2183608>

(2) Selon les conditions et limites des dispositions fiscales en vigueur.

(3) MILLEVIE Infinie 2 est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unités de compte de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Selon les conditions, limites ou exclusions des engagements contractuels en vigueur.

Diversifiez votre épargne

Choisir un Plan d'Epargne en Actions (PEA) pour dynamiser votre épargne ?

Contribuer au financement des entreprises européennes, investir de manière utile, tout en bénéficiant de conditions fiscales favorables. L'outil idéal pour débuter ou se diversifier sur les marchés financiers.

→ Découvrir le PEA

Investir dans l'économie réelle avec le « Private Equity »

Private Equity (ou Capital Investissement) finance la croissance d'entreprises non cotées à différents stades de leur développement, en France et à l'international.

→ Découvrir Private Equity

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

Préparez la transmission de votre patrimoine

Pensez à votre succession et préparez la transmission de votre patrimoine en parrainant dès aujourd'hui votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire de PACS, vos enfants ou tout proche, pour leur permettre de réinvestir le capital perçu sur un contrat d'assurance vie proposé par la Caisse d'Epargne sans aucun frais et avec des garanties d'assistancess incluses.

→ Découvrir l'Option Transmission⁽¹⁾



Préparez votre retraite

Pour anticiper au mieux votre retraite, vous pouvez adhérer au plan d'épargne retraite MILLEVIE PER⁽²⁾ afin de prévoir dès aujourd'hui un complément de revenus pour votre retraite tout en profitant d'une fiscalité attractive.

→ Découvrir MILLEVIE PER



(1) L'Option Transmission est un service complémentaire proposé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie multisupport, assuré par BPCE Vie. Les garanties d'assistance sont assurées et mises en oeuvre par Inter Mutuelles Assistance (IMA). Entreprises régies par le code des assurances. Option Transmission est disponible dans les contrats MILLEVIE Essentielle, MILLEVIE Essentielle 2, MILLEVIE Premium, MILLEVIE Premium 2, MILLEVIE Inférieure et MILLEVIE Inférieure 2. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

(2) MILLEVIE PER est un contrat d'assurance vie multisupport libellé en euros et en unités de compte souscrit par l'APERF, association régie par la Loi du 1er juillet 1901, auprès de l'assureur BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

Vous souhaitez souscrire un contrat d'assurance vie ou capitalisation sur mesure de droit français ou luxembourgeois ?

Teora, notre filiale et structure de courtage en assurance vie d'architecture ouverte, vous propose un panel de solutions sur mesure et haut de gamme au travers d'une sélection de partenaires assureurs de qualité, tant de droit français (CNP Patrimoine, Assurance Epargne Pension, La Mondiale Partenaire...) que luxembourgeois (Lombard International Assurance, La Mondiale Partenaire, La Mondiale Europartner, BPCE Life...).

→ Découvrir TEORA



Encouragez le développement en Outre-mer avec le dispositif GIRARDIN

Investir dans des projets industriels ou de logements sociaux en Outre-mer permet de bénéficier d'une réduction d'impôt.

→ Découvrir GIRARDIN



Vision patrimoine

Notre site conseil pour connaître les opportunités et stratégies proposées par l'Immobilier Patrimonial

En savoir plus



Booster votre trésorerie professionnelle pour générer des revenus supplémentaires



Vous vous interrogez à placer votre trésorerie professionnelle mais vous avez encore des doutes. Avant tout placement professionnel, il faut se poser 3 questions :

■ **Quel montant à placer disposez-vous ?**

Tenez compte du fonds de roulement que vous devez conserver et anticipez bien vos dépenses à venir.

■ **Quels risques êtes-vous prêt à prendre ?** Le niveau de risque exerce une influence directe sur la rémunération d'un placement.

■ **À quel horizon pouvez-vous placer le montant dédié ?** La durée de placement aura un impact sur le type de placement à utiliser pour optimiser votre trésorerie.

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

Les types de placements disponibles pour une entreprise :

■ **Inférieur à 1 an :**

- Compte à terme (CAT)
- Compte excédent pro (CEP)
- OPC (Organisme de placements collectif) monétaires

■ **De 1 à 2 ans :**

- Compte à terme (fixe et progressif) / CAT Vert
- OPC (Organisme de placements collectif) obligatoires

■ **De 2 à 5 ans :**

- Compte à terme (fixe et progressif) / CAT Vert
- OPC (Organisme de placements collectif) obligatoires
- OPC (Organisme de placements collectif) diversifiés
- Parts Sociales
- Emprunts BPCE

■ **Plus de 5 ans :**

- Contrats de capitalisation (PP)
- OPC (Organisme de placements collectif) actions
- Contrats d'assurance vie (PP)
- Green Bonds (Trésorerie Climat)
- Parts Sociales
- Emprunts BPCE

Votre chargé d'affaires Caisse d'Epargne est là pour vous conseiller dans votre stratégie de placement des excédents de trésorerie.



Investir sur les marchés financiers comporte un risque de perte en capital. Parlez-en à votre conseiller.

Epargne salariale et retraite pour motiver et fidéliser les salariés

L'épargne salariale et retraite permet au salarié de se constituer un capital dans des conditions fiscalement favorables pour lui comme pour l'employeur⁽¹⁾. Elle prend par exemple la forme d'un PEI (plan d'épargne interentreprises) à 5 ans ou d'un PERCOL-I pour une épargne en vue de la retraite.

→ Découvrir Epargne salariale et retraite



Améliorer la vie au quotidien

■ Titre-restaurant pour réinventer la pause déjeuner de vos salariés

Favoriser la restauration de ses salariés est une démarche sociale valorisante. Le titre-restaurant est une solution de restauration simple, rapide à mettre en place et dotée d'avantages sociaux et fiscaux attractifs.

■ Titre-cadeau pour valoriser, motiver et fidéliser vos collaborateurs

Le titre-cadeau constitue un outil parfait pour valoriser vos salariés, reconnaître leurs performances et les fidéliser. Il s'offre toute l'année, particulièrement lors des grands évènements fixés par la réglementation⁽²⁾⁽³⁾.

■ Titre-culture pour offrir à vos salariés le plein de culture

Le titre-culture permet d'offrir à vos salariés des prestations ou des biens culturels : livres, musées, concerts, cinémas, expositions, théâtres, etc.

(1) Sous réserve des conditions sociales et fiscales en vigueur.

(2) Événements fixés par la réglementation ACOSS permettant de bénéficier d'exonérations de charges sociales : rentrée scolaire des enfants de moins de 26 ans au cours de l'année civile, Noël des salariés, Noël enfants de moins de 16 ans, mariage / PACS, naissance/adoption, départ à la retraite, fête des mères, fête des pères, Sainte Catherine / Saint Nicolas.

(3) Il est rappelé qu'une distribution massive de titres cadeaux à l'ensemble du personnel en dehors de tout évènement visé par la circulaire ACOSS du 03/12/96 entraîne un risque de requalification en prime (en raison du lien apparent avec l'activité) et la perte du régime de faveur. Pour bénéficier des exonérations sociales prévues par les lettres circulaires ACOSS, les titres cadeaux doivent être attribués par le comité social et économique ou par l'employeur, en l'absence de comité social et économique.



Exploiter votre trésorerie professionnelle pour booster vos revenus personnels en optimisant votre fiscalité tout en fidélisant vos salariés, c'est possible ?

OUI, l'épargne salariale est un outil parfait pour répondre à tous vos besoins grâce à une seule solution.

Qu'est-ce que l'épargne salariale ?

L'épargne Salariale est un système d'avantages sociaux permettant de motiver et fidéliser les salariés en leur offrant des compléments de rémunérations et des solutions d'épargne avantageuses. Elle bénéficie également d'avantages fiscaux et sociaux pour l'entreprise. C'est un outil de gestion des ressources humaines qui peut améliorer le climat social et la performance globale. Le dirigeant est également éligible à ce dispositif en tant que dirigeant.

Quelles sont les entreprises pouvant mettre en place cette solution ?

Toutes les entreprises avec au moins 1 salariée.

Loi Partage de la Valeur : Obligation de mettre en place un dispositif de partage de la valeur dès lors que l'entreprise réalise un bénéfice net fiscal supérieur à 1 % du CA pour toute entreprise de 11 à 49 salariés. Mise en place de cette loi depuis 2025.

Quels sont les dispositifs de partage de la valeur ?

- Abondement • Intéressement • Participation • Prime de partage de la valeur

Quels sont les avantages pour votre entreprise ?

- Possibilité de choisir le ou les plan(s) de votre choix entre le Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) pour une épargne à 5 ans ou le Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises (PERCOL-I), pour une épargne en vue de la retraite
- Possibilité d'optimiser et renforcer le dispositif à tout moment avec l'abondement et l'intéressement pour bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux : ces sommes sont exonérées de charges patronales et déductibles de votre bénéfice imposable.

Quels sont les avantages pour vous à titre personnel et vos salariés ?

- Un nouveau dispositif d'épargne projet et/ou retraite avec un régime social et fiscal favorable
- Une possibilité d'amplifier votre épargne et d'optimiser les rémunérations avec l'abondement et l'intéressement de manière défiscalisée
- Une épargne disponible pour les grands moments ou les coups durs de la vie grâce à de nombreux cas de déblocage comme l'acquisition de la résidence principale.

Les solutions proposées par Caisse d'Épargne

- Le PEI de Box Office, pour les artisans, commerçants, agriculteurs et les TPE
- Le PEI d'ES-PL, pour les professions libérales.

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches



→ En savoir plus sur l'épargne salariale et la retraite



Libérez votre trésorerie et arrêtez de courir pour avoir vos règlements

Des besoins à Court Terme ? Boostez votre trésorerie avec l'affacturage !

Ne laissez pas vos créances impayées freiner votre croissance. Grâce à l'affacturage, transformez vos factures en liquidités immédiates et améliorez votre flux de trésorerie.

Libérez-vous des délais de paiement et concentrez-vous sur ce qui compte vraiment : le développement de votre entreprise. Optez pour l'affacturage et donnez un coup de fouet à votre activité !



Qu'est-ce que l'affacturage ?

L'affacturage est une prestation qui vous (votre entreprise) permet de **transférer vos créances à une société tierce dite de « factoring »**. Celle-ci vous verse le montant des factures dans un délai de quelques jours⁽¹⁾, en retenant ses frais et un montant de garantie.

Une fois ces factures arrivées à échéance, c'est la société de factoring qui va prendre en charge le recouvrement auprès de vos clients, c'est donc à elle qu'ils paieront les factures.

Une fois que la société de « factoring » a pu récupérer le montant des factures, elle vous rembourse les retenues de garanties.

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

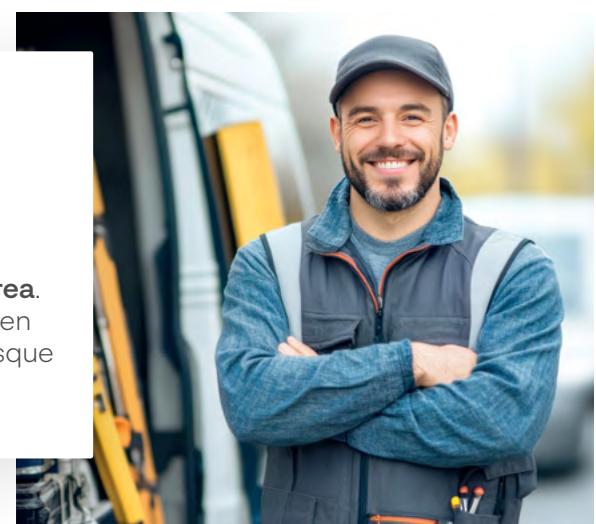
Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

Optez pour une solution d'affacturage clé en main !

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin propose une solution clé en main avec **Facturea**. Externalisez la gestion de votre poste clients, en prenant en charge la gestion, le recouvrement, la garantie contre le risque d'insolvabilité et le financement de vos créances clients.

→ Découvrir Facturea



(1) Hors week-end et jours fériés. Selon vos conditions contractuelles et sous réserve d'acceptation de votre dossier et de la validation de votre remise de factures par BPCE Factor.

Le contrat d'Affacturage Caisse d'Epargne est un contrat proposé par BPCE Factor

BPCE Factor - Siège social : 7 Promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - Adresse administrative : 5, avenue de la Liberté - 94676 Charenton-le-Pont Cedex - Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 19 915 600 euros - 379 160 070 RCS Paris - TVA : FR 22 379 160 070 - Intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 001 705 - www.factor.bpce.fr

Protection de l'activité & des proches

Comment protéger votre entreprise et vos proches ?

Performance
& efficacité

Financement
projets pros
& privés

Solutions fiscales
& épargne

Protection
de l'activité
et des proches

Protégez votre activité, vos proches et vous



Pour protéger vos proches (en cas d'accident, de décès, de dépendance...), votre entreprise (vous-même, vos biens professionnels...), vos biens personnels (véhicules, domicile...). La Caisse d'Epargne Auvergne Limousin et ses experts sont à vos côtés en cas de sinistre.



Assurer votre logement

Résidence principale ou secondaire, maison ou appartement... Que vous soyez propriétaire, locataire ou en colocation, la Caisse d'Epargne vous propose une offre modulable avec des options pensée pour protéger au mieux votre domicile et vos biens.

→ Découvrir le contrat Assurance Habitation ⁽¹⁾



Assurance Multirisque Professionnelle ⁽²⁾

Que vous soyez artisan, commerçant, profession libérale... et que vous exercez votre activité dans un magasin, un atelier, un bureau, chez vos clients, sur les chantiers ou encore sur les marchés. L'assurance Multirisque Professionnelle ⁽²⁾, un seul contrat pour assurer l'ensemble des risques liés à l'exercice de votre activité professionnelle.

→ Découvrir nos solutions

(1) Assurance Habitation est un contrat BPCE Assurances IARD, société anonyme au capital de 61 996 212 euros dont le siège social est situé 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances. Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° REP232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).

(2) Le contrat Assurance Multirisque Professionnelle est assuré par BPCE IARD et les prestations d'assistance sont mises en oeuvre par BPCE IARD - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 401 380 472 RCS NIORT - N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472 - CODE APE 6512 Z – Siège Social : Chaban 79180 CHAU-RAY France - Adresse : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 09 France.



Assurer votre véhicule Pro et Perso

Assurance Auto/2 Roues Perso⁽¹⁾

Voiture, moto ou scooter... Quel que soit votre véhicule, la Caisse d'Epargne vous propose des solutions d'assurance au plus près de vos besoins et de votre budget.

→ Découvrir les assurances pour votre véhicule⁽¹⁾

Assurance Auto des Professionnels⁽²⁾

Trois niveaux de couverture au choix ainsi que des packs et options pour répondre au mieux à vos attentes⁽²⁾.

→ Découvrir le contrat Assurance Auto des Professionnels⁽²⁾

Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches



Eco-responsabilité⁽³⁾

Vous êtes sensible à la transition écologique, nous vous offrons :

- Remise de 10 % pour les véhicules propres (véhicules électriques ou hybrides émettant moins de 50g de CO₂ par kilomètre)⁽⁴⁾.
- Avantage tarifaire de 10 % pour les petits rouleurs parcourant moins de 8 000 km par an⁽⁵⁾.
- Stage d'écoconduite offert pour avoir une conduite plus souple et faire des économies de carburant⁽⁶⁾.

(1) Assurance Auto et Assurance 2 Roues sont des contrats de BPCE Assurances IARD, société anonyme au capital de 61 996 212 euros dont le siège social est situé 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances. Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n°FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).

(2) Le contrat Assurance Auto des professionnels est assuré par BPCE IARD et les prestations d'assistance sont mises en œuvre par BPCE IARD - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 401 380 472 RCS NIORT - N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472 - CODE APE 6512 Z – Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY France - Adresse : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 09 France.

(3) Ne concerne que l'offre AUTO pour les particuliers (et non 2 Roues).

(4) Véhicule propre : jusqu'à 10% de remise par rapport à la prime annuelle (hors services et garantie panne mécanique) pour les véhicules électriques ou hybrides émettant moins de 50g de CO₂ par kilomètre.

Cette remise est applicable tant que vous détenez un véhicule électrique ou hybride émettant moins de 50g de CO₂/km.

(5) Avantage kilométrage responsable non applicable pour les conducteurs de moins de 25 ans et sur l'usage « professionnel occasionnel ».

(6) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur. Prestations d'assistance réalisées par IMA Assurances, société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris – CS 40 000 – 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.



Protégez vos revenus en cas de sinistre

La solution utile et riche en garanties pour protéger les revenus de votre activité et votre vie personnelle

Entrepreneur individuel, micro-entrepreneur, dirigeant, agriculteur, que vous soyez travailleur non salarié ou mandataire social, découvrez des solutions pensées pour vous qui proposent des couvertures en cas de maladie ou d'accident.

→ Découvrir la Prévoyance Professionnelle

→ Découvrir la Prévoyance Professionnels de santé

Prévoyance Décès

Anticipez le décès vous permet de vivre sereinement !

Un décès, une perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) ou une maladie grave peuvent avoir des conséquences financières importantes pour les proches. L'assurance décès apporte une solution simple et accessible par le versement d'un capital garanti⁽⁵⁾.

→ Découvrir SECUR'Famille 2⁽³⁾

→ Découvrir SECUR'Obsèques⁽⁴⁾



Protection Homme Clé⁽¹⁾

Une entreprise doit pouvoir surmonter la perte de l'un de ses piliers.

La disparition d'une personne indispensable à la bonne marche de l'entreprise n'est pas un risque à prendre à la légère, car elle peut porter préjudice à la poursuite de l'activité : perte de savoir-faire, désorganisation, ralentissement de la production, baisse du chiffre d'affaires...

→ Découvrir la Protection Homme Clé

(1) Le contrat Protection Homme Clé et Prévoyance Pro sont des contrats assurés par BPCE Vie et BPCE Prévoyance. L'adhésion au contrat de prévoyance Homme Clé est soumise à la réalisation de formalités, notamment médicales selon le montant cumulé des capitaux garantis. Des limites d'âge sont appliquées.

(2) Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par Inter Mutuelle Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) SECUR' Famille 2 est un contrat d'assurance en cas de décès de BPCE Vie. Les prestations d'assistance sont assurées et mises en œuvre par IMA (Inter Mutuelles Assistance), entreprises régies par le Code des assurances.

(4) SECUR' Obsèques est un contrat d'assurance couvrant le risque décès de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance mises en œuvres sont assurées par IMA Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

(5) Selon les limites, exclusions et engagements contractuels en vigueur.



Performance & efficacité

Financement projets pros & privés

Solutions fiscales & épargne

Protection de l'activité et des proches

Garantie des Accidents de la Vie

Chute dans vos escaliers, brûlure en cuisinant... Certains accidents domestiques peuvent avoir de lourdes conséquences, protégez-vous et votre famille grâce à la Garantie des Accidents de la Vie⁽¹⁾

→ Découvrir la Garantie des Accidents de la Vie

Sécurisez votre immobilier professionnel et personnel

Avec la solution de télésurveillance Verisure⁽²⁾, vous bénéficiez d'une prestation complète pour protéger vos locaux contre toute infraction.

→ Découvrir Verisure



⁽¹⁾ Garantie des Accidents de la Vie est un contrat BPCE Assurances IARD, société anonyme au capital de 61 996 212 euros dont le siège social est situé 7 promenade Germaine Sablon, 75013 Paris, immatriculé au RCS de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042).

⁽²⁾ Offre réservée aux clients « Caisse d'Epargne » titulaire d'un contrat Multirisque professionnelle en vigueur. Pour toute souscription, pour le site ainsi assuré, auprès de Verisure (société titulaire de l'autorisation d'exercer du CNAPS n° AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée le 17/07/2019) d'une offre de télésurveillance « Professionnel », le client bénéficiera du remboursement de la part de Verisure d'un montant de 30€ euros de sa cotisation annuelle multirisque professionnelle. Ce remboursement s'effectuera en une fois, dans les 4 mois suivant la souscription de l'offre de télésurveillance et valable uniquement la première année de souscription du Service de télésurveillance VERISURE.

Prendre rendez-vous

Retrouvez toutes nos actualités sur :
www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾



(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 360 000 000 euros – Siège social : 63, rue Montlouisier 63000 Clermont-Ferrand – 382 742 013 RCS Clermont-Ferrand – Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 006 292 – Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 6302 2016 000 008 503 délivrée par la CCI du Puy-de-Dôme. www.orias.fr – Conception : uneideeclaire.com – Crédits photos : Adobe Stock, Freepik.